

# Charte de valeurs des Centres d'Innovation Sociétale (co-écrite en 2018)

---

## L'INNOVATION SOCIALE : ENJEU DE CROISEMENT DES SAVOIRS POUR UN RENFORCEMENT DU POUVOIR D'AGIR

Le présent document a vocation à définir les fonctions des Centres d'Innovation Sociétale ainsi que leur positionnement au sein des Etablissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche. Ceci implique, de manière liminaire, de procéder à une mise au clair de la notion d'innovation sociétale, notion retenue par l'IdEx que nous ne distinguerons pas de l'« innovation sociale », expression consacrée (par la littérature, la société civile, les institutions).

Cette mise au clair est d'autant plus nécessaire que « l'innovation sociale », moins concept que notion, fait l'objet d'interprétations polysémiques ancrées dans des conceptions contradictoires du rôle des acteurs sociaux, du fondement de la société, de l'articulation entre ses différentes dimensions (« le social », « l'économique », « l'environnemental », « le culturel », ...), et donc de la recherche et de la fonction sociale de celle-ci.

Sur ces différents points, l'idée centrale qui guide l'action des CIS est que les connaissances produites par les SHS ont vocation à contribuer au renforcement du pouvoir d'agir des acteurs en leur apportant une meilleure compréhension des phénomènes sociaux et une plus grande capacité d'appréciation de leurs effets et d'anticipation de leur devenir.

L'adoption de ce point de vue s'accompagne de la prise en compte du caractère nécessairement « politique » de l'usage qui est fait de la connaissance, au sens où la question du pouvoir d'agir des acteurs convoque celles du type de société auquel ils aspirent et du fondement de la légitimité de leur action qui ne peut être réduite à celle de la validité de la connaissance qu'ils mobilisent. C'est cette prise en compte qui conduit à interroger le rôle et l'utilité sociale des CIS et, plus globalement, des universités. Elle implique qu'on attribue aux CIS une fonction de facilitateur du dialogue entre les communautés académiques qui produisent et/ou valident la connaissance scientifique et les acteurs sociaux engagés dans les pratiques les plus diverses.

À cet égard, les CIS s'inscrivent dans la perspective d'une science « citoyenne » qui assume pleinement sa fonction critique. Conscients de la pertinence d'autres formes de connaissances

sociales, les CIS encouragent et participent à la coproduction de savoirs sociaux et reconnaissent une capacité d'expertise au terrain, capacité qu'ils peuvent avoir pour mission de conjuguer avec l'expertise scientifique.

Si ces généralités valent pour l'ensemble des CIS, elles n'épuisent pas les spécificités d'entités qui témoignent d'une singularité qu'il convient de préserver. Les CIS diffèrent en effet en fonction des champs et objets qu'ils traitent, de l'environnement scientifique qui est le leur et des rapports partenariaux qu'ils tissent avec la société civile. Ils évoluent par ailleurs dans des organisations spécifiques selon qu'ils sont rattachés à un laboratoire unique dont ils constituent en quelque sorte la vitrine opérationnelle (VIA Inno, GRP Lab, Design & Média Lab...) ou qu'ils fédèrent différentes équipes scientifiques (Forum Montesquieu, Forum urbain, UBIC, Crisalidh).

## DES PLATEFORMES COMPLEMENTAIRES AUX STRUCTURES DE RECHERCHE ET DE CONSEIL EXISTANTES

Les CIS se positionnent en complémentarité des laboratoires et équipes de recherche dans la mesure où ils constituent des « lieux » de mise à disposition et de transformation du savoir universitaire. En cela, ils constituent des plateformes destinées à rendre des connaissances et des objets scientifiques appropriables ou opérationnels.

Ils n'ont donc vocation ni à remplacer les laboratoires ni à en orienter les recherches. Ils affirment la spécificité des modes de validation de la production scientifique et la nécessité d'un pilotage scientifique de la recherche.

Les CIS ne sont pas des cellules d'accélération et de transfert. S'ils sont bien en lien avec les initiatives innovantes de chercheurs publics, ce n'est pas dans le but de les accompagner jusqu'au transfert vers des entreprises, mais plutôt de les faire entrer en dialogue avec des acteurs socio-économiques.

Les CIS ne sont pas des cabinets d'étude internalisés aux universités. Leurs accompagnements empruntent des modes opératoires distincts qui passent notamment par la mise à disposition de ressources (méthodes, outils, littérature scientifique...) qui vise une autonomisation et une montée en compétences des acteurs.

## LES MOYENS

Les CIS s'inscrivent pleinement dans une logique de valorisation dans la mesure où celle-ci passe par la production de formes variées de valeur.

De ce point de vue, leur activité :

- Peut donner lieu à des échanges monétaires mais aussi non-monétaires ;
- Génère des « profits » dont la légitimité réside dans le réinvestissement dans des expérimentations qui sont garantes d'innovation. Là réside leur « retour sur investissement ».

Les CIS accomplissent des missions d'intérêt général qui impliquent que soient garanties leurs conditions d'existence dans une temporalité à long terme.

L'évaluation de leur travail, de leur mission et de leur utilité implique donc qu'on prenne en compte, dans le cadre des objectifs ci-dessus évoqués, la valeur économique, mais aussi les valeurs sociales et éthiques qu'engagent leur action.

## LES MANIERES DE FAIRE

Producteurs de savoirs opérationnels, les CIS répondent à des problèmes et des questions empiriques. Ils les relient à des savoirs universitaires et à des formes de problématisation qui ont cours dans les communautés scientifiques : là réside une partie de leur travail d'ingénierie, travail de traduction qui renvoie à leur rôle de passeur.

Ce rôle implique un travail de reformulation des objets en étroite relation avec les « partenaires » qui sollicitent les CIS.

L'appropriation/traduction des savoirs dont les CIS sont garants revêt des modalités différentes qui dépendent des besoins sociaux exprimés par les acteurs.

La mission des CIS ne se réduit pas à la seule transmission d'objets scientifiques, mais se caractérise par une exigence méthodologique tant dans la définition des objets que dans l'accompagnement des acteurs. Aussi loin de pouvoir systématiquement formuler des réponses, ils revendiquent la possibilité de confronter les partenaires à une forme d'incertitude, de perplexité et de questionnement qui est l'essence d'un rapport complexe au réel.

Cette posture présente une double implication : d'une part que les travaux et partenariats se déploient dans un temps long ou moyen, d'autre part que les acteurs qui sollicitent les CIS soient moins considérés comme des clients que comme des partenaires ou des coproducteurs.